



Prise de Valenciennes (17 mars 1677).

ALBUM DE L'HISTOIRE DE FRANCE

FAITS HISTORIQUES

PRISE DE VALENCIENNES

(17 mars 1677)

Louis XIV, voyant qu'il ne pouvait contraindre ses ennemis à la paix que par de nouveaux succès, ouvrit la campagne en Flandre au mois de février 1677. Il résolut de s'emparer de Valenciennes, alors au pouvoir des Espagnols.

Depuis les guerres qui avaient procuré la liberté de la Hollande, les possesseurs de cette ville, une des plus grandes et des plus peuplées des Pays-Bas, n'avaient rien oublié pour la rendre imprenable. Près de 4,000 hommes de garnison, une quantité de munitions de guerre et de vivres, la haine des bourgeois contre la France et leur affection pour le gouverneur espagnol semblaient préparer une longue et terrible résistance. Il n'en fut rien.

Le maréchal de Luxembourg avait déjà investi Valenciennes lorsque le roi partit de Saint-Germain, le 28 février.

A son arrivée, on commença les travaux du siège. La tranchée fut ouverte dans la nuit du 9 au 10 mars; et le 17, par la valeur de deux compagnies de mousquetaires de la garde, soutenues par une centaine de grenadiers et le régiment de Picardie, qui enlevèrent, en plein jour, deux demi-lunes, un grand ouvrage à couronne, et d'autres retranchements formidables, la place capitula et le roi entra dans Valenciennes.

Ce fut Vauban qui ouvrit l'avis de cette attaque en plein jour, malgré Louvois et les cinq maréchaux qui étaient employés à l'armée d'opérations. « Cette attaque fut heureuse, dit Sainte-Foix, parce que le sang-froid et la prudence achevèrent ce que l'ardeur et le feu du courage avaient commencé. Tout y caractérisa la vraie valeur, cette valeur qui élève l'homme au-dessus de lui-même et qui souvent le fait triompher contre toute apparence et malgré le danger où il semble s'être précipité. »

DÉSIRÉ LACROIX,

Rédacteur au *Moniteur de l'Armée*.

ALBUM
DE
L'HISTOIRE DE FRANCE

ADOPTÉ
PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET PAR LA VILLE DE PARIS

SCÈNES ET FAITS HISTORIQUES

DESSINS

De A. de Neuville, Philippoteaux, E. Bayard, Lix.

TEXTE

Par A. Thiers, Henri Martin, Juliette Dodu, Chennevières, Désiré Lacroix.



PARIS
LIBRAIRIE FURNE
JOUVET ET C^{ie}, ÉDITEURS
5, RUE PALATINE, 5

M DCCC LXXXVII



Prise de Valenciennes.

monopoles à leurs sujets respectifs, ce qui était fort contraire au système de Colbert. Une seule exception était maintenue, le droit de 50 sous par tonneau sur les navires hollandais à leur entrée dans nos ports; mais les Hollandais étaient libres de mettre un droit pareil sur nos navires. Les tarifs sur les marchandises importées étaient réduits pour la Hollande comme ils l'avaient été pour l'Angleterre. La Hollande, au point de vue commercial, se retrouvait, vis-à-vis de la France, dans une position beaucoup meilleure qu'avant la guerre.

Le stathouder ne voyait qu'avec chagrin cette paix contraire à ses ambitions. Il espérait qu'une victoire pourrait l'empêcher ou la faire rompre. Le 14 août, n'ignorant pas la conclusion du traité, mais n'en ayant point encore reçu l'avis officiel, il assaillit brus-

quement l'armée française qui bloquait Mons, sous les ordres du maréchal de Luxembourg. Le quartier général français fut forcé par l'ennemi; mais les Français revinrent promptement à la charge, et reprirent leurs positions après un combat sanglant où il resta bien huit mille morts ou blessés sur le terrain, sans aucun profit pour personne.

On prétend que Guillaume, aux reproches qu'on lui faisait, répondit que, s'il avait perdu un peu de monde, cela n'était d'aucune conséquence, puisque aussi bien il fallait réformer des soldats à la paix.

Le dix-septième siècle, avec sa brillante civilisation, avait bien peu le sentiment de l'humanité. C'est là le plus grand progrès moral que nous ayons fait sur lui.

Sur les nouvelles officielles de la paix, les deux armées se retirèrent chacune de leur

HISTOIRE DE FRANCE

POPULAIRE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULES JUSQU'A NOS JOURS

PAR

HENRI MARTIN

TOME TROISIÈME



PARIS

FURNE, JOUVET & C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

43, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 43

Se réserve le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.